

Compte-rendu conseil municipal du 21 janvier 2020

Présents : Mr BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Franck MOREL

Absents : Aurélien LECLAIR, Nicolas MASSET, Aurélie CATALDI, Joel BABOT, Gwenaël TANGUY, Jérôme LÉBOUC

Secrétaire de séance : Véronique PELEY

Le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Demande de délibération concernant le solde de la subvention de l'école privée :

Mr le maire propose une délibération pour l'attribution de la subvention pour l'école privée.

Le conseil municipal approuve la demande : vote à l'unanimité.

Aide alimentaire accord de principe :

Une demande d'aide alimentaire a été déposée pour une famille. Suite aux dernières informations, Mr le maire propose au conseil municipal de surseoir l'attribution d'une aide alimentaire en attendant l'évolution de la situation.

Le conseil municipal approuve la décision : vote à l'unanimité.

Projet du lotissement des Vallons :

Réception des dossiers en mairie de l'avant-projet pour le lotissement des Vallons 2 et le giratoire. Les élus sont à la disposition des habitants pour tout renseignement concernant le lotissement des Vallons 2

Convention GRDF :

Raccordement d'une unité de biométhane provenant de différentes fermes de Louvigné de Bais.

Une partie de la canalisation se situe sur Cornillé (RD104 le long de la 4 voies). La commune, propriétaire du réseau de gaz, perçoit des indemnités. Un accord de raccordement va permettre de tripler les indemnités perçues par la commune de Cornillé.

Mr le maire demande l'autorisation au conseil municipal de pouvoir signer la convention avec GRDF pour autoriser le raccordement.

Le conseil municipal accorde l'autorisation de signature : vote à l'unanimité.

Travaux de l'école :

Les travaux de l'école ont commencé pour la création d'une nouvelle classe et d'un espace aménageable à l'étage. L'école a besoin d'un espace communal pour positionner la citerne de gaz et poser un drain (bande d'1 mètre, surface de 50 m²). Pour permettre l'utilisation du terrain, Mr le maire propose l'élaboration d'un bail emphytéotique (possibilité utiliser un espace dont on n'est pas propriétaire). Durée du bail 99 ans. Le maire demande une autorisation pour signer un bail emphytéotique avec l'école de Cornillé.

Le conseil municipal accorde l'autorisation de signature : vote à l'unanimité.

En accord avec Mr le maire et les responsables Sécurité du chantier, les ouvriers du chantier seront autorisés à se changer dans la salle de sport et se restaurer dans le foyer de la salle de sport. Une désinfection sera prévue entre chaque utilisation.

Délaissé de voirie : Lotissement de la Vigne Redéfinition d'une parcelle délaissée (parcelle de 100m²) qui va être cédée à un propriétaire de manière officielle.

Mr le maire demande une délibération pour être autorisé à signer les actes notariaux pour officialiser la cession de ce terrain aux propriétaires.
Le conseil autorise la signature : vote à l'unanimité.

Rapport d'activité du SDE 35 :

C'est un service public :

- Gère la maîtrise d'ouvrage et l'entretien de l'éclairage public
- Valide les propositions pour les renforcements de réseaux et les branchements.
- S'occupe de l'installation de centrales de photovoltaïques.

Sur Cornillé : Projet de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne décharge.
Projet d'effacement de réseaux chemin des Vallons.

Rapport d'activité du SMICTOM :

Bilan de la taxe incitative : pas assez de recul à cause du confinement.

En 2021, réflexion sur la fréquence de passage des camions pour le ramassage porte à porte (tous les 15 jours ?) sur le tri et sur la diminution des déchets.

RIPAME de Chateaubourg :

L'adjoint en charge de la commission enfance / jeunesse demande un vote pour deux délibérations :

- Une délibération pour l'intégration de Pocé les Bois dans le RIPAME.
- Une délibération pour un avenant sur des modifications liées à l'intégration de Pocé les Bois et des conditions de vote.

Le conseil valide les délibérations : vote à l'unanimité.

Divers :

Donation d'une boîte à livres. Elle va être installée très prochainement sur la commune.

Théâtre au village :

Il aura lieu la semaine du 20 au 27 aout 2021

Prochain conseil municipal : jeudi 25 février 2021 à 20h.